

ANNEXE
MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES
SPECIFIQUES AU SEMESTRE DE REMEDIATION

Article SDR-1 : Objectif

Le semestre de remédiation (SdR) est un dispositif au Semestre 2, dont le but est d'améliorer la réussite des étudiants des départements secondaires de l'IUT.

Son objectif fondamental est de permettre à des étudiants en difficulté en première année de DUT INFO, RT, GEII, QLIO, STID, une remise à niveau pour redoubler dans de bonnes conditions au sein de leur formation ou se réorienter en fonction d'un projet professionnel.

Un questionnement de l'étudiant sur son choix de formation est indispensable pour trouver les ressources et motivations nécessaires pour s'investir et réussir.

Ce dispositif de formation permet :

le renforcement des connaissances et des compétences de l'étudiant,

l'amélioration de ses méthodes d'apprentissage,

le développement de son autonomie,

la construction d'un projet personnel de poursuite d'études cohérent et adapté, intégrant des objectifs professionnels.

Article SDR-2 : Constitution

L'information concernant les modalités du semestre de remédiation est communiquée aux étudiants durant la première partie du Semestre 1 en insistant bien sur les conditions d'admission.

Ce dispositif n'est pas « à la place du S2 » mais s'intègre dans un processus de réussite.

Il donne accès à toute l'infrastructure culturelle, sportive et associative de l'UNS.

Ce dispositif s'adresse aux primo-entrants. Le nombre d'étudiants admis étant limité à 24, l'étudiant devra remplir un dossier de candidature puis sera reçu en entretien individuel.

Article SDR-3 : Conditions d'admission

La sélection des étudiants est organisée comme suit :

1. Une présélection est réalisée par les directeurs d'études dans les départements d'origine. Seront pris en compte les résultats, l'assiduité, le comportement, etc.
2. Un entretien de motivation a lieu avec l'équipe pédagogique du SdR.
3. L'étudiant remplit et signe une charte d'engagement concernant l'assiduité, la motivation et le travail personnel.
4. L'admission définitive sera examinée par une commission de recrutement, et sera validée lors du jury du semestre 1.

Article SDR-4 : Modalités d'évaluation

Les enseignements de ce semestre sont répartis en Unités d'Enseignement.

Ce semestre ne donne pas lieu à l'obtention d'ECTS,

Les modalités de validation du semestre sont les mêmes que pour le DUT (Voir les MCC de l'IUT),
L'assiduité est contrôlée avec les mêmes règles et pénalités que pour le DUT (voir règlement intérieur de l'IUT),

Après avoir rempli les conditions de validation du semestre, et en fonction du respect de la charte d'engagement, du comportement de l'étudiant, le jury émet un avis sur sa capacité à intégrer à la rentrée suivante un semestre 1 dans les formations participant à ce dispositif.

Si l'avis est favorable, l'année en cours peut être « blanche » quant au nombre de semestres pris en compte pour l'obtention du diplôme.

Dans le cas contraire, une réorientation sera envisagée avec l'étudiant.

Article SDR- 5 : Répartition des coefficients et organisation du contrôle continu

Le programme pédagogique est susceptible d'ajustements en fonction des besoins décelés auprès des étudiants du dispositif lors des entretiens individuels en concertation avec les équipes pédagogiques de l'IUT.

L'équipe pédagogique évaluera la nécessité d'organiser plusieurs parcours en fonction des départements d'origine des étudiants.

Le nombre et la nature des épreuves du contrôle continu seront également ajustés en fonction des contraintes pédagogiques.

Semestre de remédiation					
UE	Module	Intitulé	Responsable module (à titre indicatif)	Coeff	Nature des épreuves (coefficient)
UE1		EXP		4.00	
	M11	Fondamentaux de l'expression	G. GIOANNI	4.00	Evaluation multidisciplinaire hebdomadaire + Contrôle continu en séance (écrit et oral)
UE2		ANG		3.00	
	M21	Anglais	S. GROMAN	3.00	Evaluation multidisciplinaire hebdomadaire + Contrôle continu en séance (écrit et oral)
UE3		MATH		4.00	
	M31	Mathématiques	C. BARBIER	4.00	Evaluation multidisciplinaire hebdomadaire + Contrôle continu en séance (écrit et oral)
UE4		PHYS		2.00	
	M41	Physique	C. FRANCES	2.00	Evaluation multidisciplinaire hebdomadaire + Contrôle continu en séance (écrit et oral)
UE5		INFO		2.00	
	M51	Informatique	C. DARTIGUES-PALLEZ	2.00	Evaluation multidisciplinaire hebdomadaire + Contrôle continu en séance (écrit et oral)
UE6		PROJ		2.50	
	M61	Immersion dans le département INFO	C. DARTIGUES-PALLEZ	0.50	projet
	M62	Immersion dans le département QLIO	J. VIZZARI	0.50	projet
	M63	Immersion dans le département STID		0.50	projet
	M64	Immersion dans le département RT	F. PAYAN	0.50	controle1 (6) + controle2 (2) + controle3 (1)
	M65	Immersion dans le département GEII	J. GOUIT	0.50	projet
UE7		MPP		2.50	
	M71	Soutenance	G. GIOANNI	1.00	soutenance
	M72	Méthodologie et Projet Personnel	G. GIOANNI	1.50	Moyenne contrôle continu en séance
Total				20	